



AVIS PUBLIC

**PROCÉDURE D'ÉVALUATION ET D'EXAMEN
DES IMPACTS SUR L'ENVIRONNEMENT**

**PÉRIODE D'INFORMATION PUBLIQUE SUR LE PROJET
DE MODERNISATION DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE ENTRE
LES POSTES DE SARAGUAY ET ROCKFIELD SUR L'ÎLE
DE MONTRÉAL PAR HYDRO-QUÉBEC**

Pour assurer la pérennité du réseau de transport de l'île de Montréal et répondre à la demande croissante d'électricité, Hydro-Québec remplace progressivement ses installations à 120 kilovolts (kV) par de nouvelles installations de plus grande capacité, à 315 kV.

Le projet consiste à remplacer deux lignes d'alimentation à 120 kV entre le poste de Saraguay, à Saint-Laurent, et le poste Rockfield, à Lachine, par une ligne à 315 kV. La ligne de transport serait principalement construite dans l'emprise des lignes à 120 kV à remplacer, sauf pour un court tronçon à Côte-Saint-Luc, où un tracé longeant le chemin de fer est privilégié. Le projet comporte aussi le remplacement des postes de Hampstead et Rockfield à 120 kV par des postes à 315-25 kV. Au terme des travaux, le poste de Hampstead sera renommé poste de Côte-Saint-Luc. Ce nouveau poste sera construit sur le même terrain que l'actuel poste de Hampstead. Pour sa part, le nouveau poste Rockfield sera construit sur un terrain adjacent au poste actuel.

Cet avis est publié pour informer le public que l'étude d'impact du projet a été jugée recevable par le ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs et que la période d'information publique relativement à ce projet débutera le 29 janvier 2025.

Toute personne, tout groupe ou toute municipalité peut, durant cette période, demander par écrit au ministre la tenue d'une consultation publique ou d'une médiation relativement à ce projet. Cette demande doit être faite au plus tard le 28 février 2025.

SÉANCE PUBLIQUE D'INFORMATION DU BAPE

Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement tiendra une séance publique d'information :

Le 17 février 2025 à compter de 19 h 30

Lieu à confirmer

Les détails seront annoncés prochainement
sur le bape.gouv.qc.ca

